



**UNION SYNDICALE
DE LA PSYCHIATRIE**

52 rue Gallieni 92240 Malakoff
tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60
e-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr

CONGRES ANNUEL de L'USP
18, 19 et 20 mars 2011 à Caen

Motion

Projet de réforme de la loi de 90 : chronique d'une catastrophe annoncée

L'USP dénonce le mensonge contenu dans le projet de loi qui prétend améliorer la qualité et l'accès aux soins psychiatriques.

Cette loi renforce les représentations stigmatisantes et coercitives de la psychiatrie.

L'USP dénonce la généralisation et la banalisation de la contrainte dans tous les lieux de soin et de vie des personnes.

Pour les centaines de milliers de nouveaux usagers annuels, évitement et défiance viendront remplacer confiance et hospitalité.

Les lieux d'accueil et de soin seront inexorablement marqués par les rapports de force inhérents à la mise en place de soins contraints en ambulatoire alors qu'ils ont vocation à être des espaces d'écoute, d'accueil et de prévention.

L'USP interroge la responsabilité des élus quant aux conséquences sanitaires du vote d'une telle loi.